

N° C 51826238

**ATTESTE QU'UNE GARANTIE D'UN MONTANT DE \*\*\*\*\*120.000 €**

A été donnée par elle à : SASU ALTER.IMMO  
47566 C

25 rue MONTPENSIER  
64000 PAU

Représentée par : PDT Monsieur BIDEPLAN Benjamin  
DG Monsieur ALIBERT Sébastien

A compter du : 01/01/2015

**AU TITRE DE L'ACTIVITE DE TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE**

Non Détenion de Fonds  
ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ATTESTATION

Fait à PARIS, le 28/04/2015

Le Directeur Général  
Alain LEDEMAY



**GALIAN** || 89, rue La Boétie - 75008 Paris || Tél. : 01 44 95 22 22

|| Fax : 01 44 95 22 29 || Web : www.galian.fr

Société coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par la loi du 13 mars 1917 et les textes subséquents  
Agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution en qualité de Société de Financement - RCS Paris 662 028 471  
Adresse postale : GALIAN - TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08

(Loi du 2 janvier 1970 - Décret N° 72.678 du 20 juillet 1972)

**ATTESTATION D'ASSURANCE 2015**  
**RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

ASSURE : 47566 C

ALTER.IMMO  
25 rue MONTPENSIER  
64000 PAU

Représentée par : PDT Monsieur BIDEPLAN Benjamin  
POLICE N° : 120 137 405 DG Monsieur ALIBERT Sébastien

Effet du contrat : du 01/01/2015 AU 31/12/2015

**ACTIVITE GARANTIE : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE**

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ATTESTATION

Fait à PARIS, le 28/04/2015

Pour COVEA RISKS par délégation  
Alain LEDEMAY  
Directeur Général de GALIAN



**Covéa Risks** - 19-21 allées de l'Europe - 92616 Clichy Cedex

Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 168 452 216,75 euros - RCS Nanterre n° B 378 716 419  
Entreprise régie par le Code des assurances - Sous le contrôle de l'ACPR (61, rue Taitbout - 75009 Paris).

L'assureur désigné ci-dessus atteste que l'assuré désigné ci-avant a souscrit pour son compte un contrat d'assurance comportant des garanties au moins équivalentes à celles prévues par l'arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 1972.  
La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.